

Le 14 août 2018

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire tenue par le conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil le 14 août 2018 à 19 h 30, au centre communautaire.

PRÉSENTS

Monsieur Michel Bourdeau, maire
Madame Nathalie Perreault, conseillère
Monsieur Julien Leclerc, conseiller
Madame Audrey Dépault, conseillère
Monsieur Jimmy Robert, conseiller
Monsieur Yves de Repentigny, conseiller

AUSSI PRÉSENTS

Monsieur Ron Kelley, directeur général et secrétaire-trésorier
Madame Lily Ducharme, directrice générale adjointe, secrétaire-trésorière adjointe et greffière

ABSENT

Monsieur Jean-Pierre Brazeau, conseiller

2018-08-100 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves de Repentigny
et RÉSOLU

DE PROCÉDER à l'ouverture de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du 14 août 2018 à 19 h 30.

ADOPTÉE

2. MOT DU MAIRE

2018-08-101 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par monsieur Julien Leclerc
et RÉSOLU

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du 14 août 2018 soit et il est, par les présentes, adopté comme suit :

Item	
1	OUVERTURE DE LA SÉANCE
2	MOT DU MAIRE
3	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4	ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
5	PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LES SUJETS QUI NE SONT PAS À L'ORDRE DU JOUR
6	AFFAIRES DU CONSEIL

Le 14 août 2018

7	ADMINISTRATION
7.1	GREFFE
7.1.1	AVIS DE MOTION / RÈGLEMENT NUMÉRO 570-5 / RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT RELATIF AU PLAN D'URBANISME NUMÉRO 570 AFIN D'AJOUTER UN NOUVEAU TYPE D'AFFECTATION «COMMERCE» SOIT L'AFFECTATION «COMMERCE DE SERVICES TECHNIQUES»; DE REMPLACER, AU PLAN 3, L'AFFECTATION «PUBLIQUE-COMMUNAUTAIRE» DES LOTS NUMÉROS 4 611 774 ET 4 611 776 PAR L'AFFECTATION «COMMERCE DE SERVICES TECHNIQUES» ET DE REMPLACER, AU MÊME PLAN 3, L'AFFECTATION «HABITATION DE BASSE DENSITÉ» DU LOT NUMÉRO 1 574 897 PAR L'AFFECTATION «PARC»
7.1.2	AVIS DE MOTION / RÈGLEMENT NUMÉRO 572-9 / RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 572 AFIN DE CRÉER UNE NOUVELLE CATÉGORIE DE COMMERCE DE SERVICES TECHNIQUES, D'AJOUTER DE NOUVEAUX USAGES TEMPORAIRES POUR LA PÉRIODE HIVERNALE, DE REMPLACER LA ZONE PUBLIQUE-COMMUNAUTAIRE Pb-2 PAR LA NOUVELLE ZONE COMMERCIALE Cb-1 ET DE DÉTACHER UN LOT DE LA ZONE RÉSIDENNELLE Ra-8 AFIN DE CRÉER LA ZONE-PARC Pa-6
7.1.3	AVIS DE MOTION / RÈGLEMENT NUMÉRO 574-4 / RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT DES PERMIS ET CERTIFICATS NUMÉRO 574 AFIN D'INSÉRER LES DÉFINITIONS DES TERMES « ABRI UTILITAIRE TEMPORAIRE » ET « ABRI PORTIQUE TEMPORAIRE »
7.1.4	ADOPTION / RÈGLEMENT NUMÉRO 650 / RÈGLEMENT REMPLACANT LE RÈGLEMENT CONCERNANT LA SÉCURITÉ, LA PAIX ET L'ORDRE NUMÉRO 606 - (RMH 460-2018)
7.2	TRÉSORERIE
7.2.1	LISTE DES COMPTES
7.3	RESSOURCES HUMAINES
8	SÉCURITÉ PUBLIQUE
9	TRAVAUX PUBLICS, RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT
10	URBANISME ET ENVIRONNEMENT
11	LOISIRS, CULTURE ET COMMUNAUTAIRE
12	AFFAIRES NOUVELLES
13	PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR
14	LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

2018-08-102 4.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 JUILLET 2018

Il est PROPOSÉ par monsieur Jimmy Robert
et RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 juillet 2018 sans modification.

ADOPTÉE

5. PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LES SUJETS QUI NE SONT PAS À L'ORDRE DU JOUR

2018-08-103 7.1.1 AVIS DE MOTION / RÈGLEMENT NUMÉRO 570-5 / RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT RELATIF AU PLAN D'URBANISME NUMÉRO 570 AFIN D'AJOUTER UN NOUVEAU TYPE

D'AFFECTION «COMMERCE» SOIT L'AFFECTION «COMMERCE DE SERVICES TECHNIQUES»; DE REMPLACER, AU PLAN 3, L'AFFECTION «PUBLIQUE-COMMUNAUTAIRE» DES LOTS NUMÉROS 4 611 774 ET 4 611 776 PAR L'AFFECTION «COMMERCE DE SERVICES TECHNIQUES» ET DE REMPLACER, AU MÊME PLAN 3, L'AFFECTION «HABITATION DE BASSE DENSITÉ» DU LOT NUMÉRO 1 574 897 PAR L'AFFECTION «PARC»

La conseillère madame Audrey Dépault donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce conseil, il sera présenté, pour adoption, un règlement amendant le règlement relatif au Plan d'urbanisme numéro 570 afin d'ajouter un nouveau type d'affectation «Commerce» soit l'affectation «Commerce de services techniques»; de remplacer, au plan 3, l'affectation «Publique-communautaire» des lots numéros 4 611 774 et 4 611 776 par l'affectation «Commerce de services techniques» et de remplacer, au même plan 3, l'affectation «Habitation de basse densité» du lot numéro 1 574 897 par l'affectation «Parc».

- 2018-08-104 7.1.2 **AVIS DE MOTION / RÈGLEMENT NUMÉRO 572-9 / RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 572 AFIN DE CRÉER UNE NOUVELLE CATÉGORIE DE COMMERCE DE SERVICES TECHNIQUES, D'AJOUTER DE NOUVEAUX USAGES TEMPORAIRES POUR LA PÉRIODE HIVERNALE, DE REMPLACER LA ZONE PUBLIQUE-COMMUNAUTAIRE Pb-2 PAR LA NOUVELLE ZONE COMMERCIALE Cb-1 ET DE DÉTACHER UN LOT DE LA ZONE RÉSIDENIELLE Ra-8 AFIN DE CRÉER LA ZONE-PARC Pa-6**

La conseillère madame Nathalie Perreault donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce conseil, il sera présenté, pour adoption, un règlement amendant le règlement de zonage numéro 572 afin de créer une nouvelle catégorie de commerces de services techniques, d'ajouter de nouveaux usages temporaires pour la période hivernale, de remplacer la zone publique-communautaire Pb-2 par la nouvelle zone commerciale Cb-1 et de détacher un lot de la zone résidentielle Ra-8 afin de créer la zone-parc Pa-6.

- 2018-08-105 7.1.3 **AVIS DE MOTION / RÈGLEMENT NUMÉRO 574-4 / RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT DES PERMIS ET CERTIFICATS NUMÉRO 574 AFIN D'INSÉRER LES DÉFINITIONS DES TERMES « ABRI UTILITAIRE TEMPORAIRE » ET « ABRI PORTIQUE TEMPORAIRE »**

Le conseiller monsieur Yves de Repentigny donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce conseil, il sera présenté, pour adoption, un règlement amendant le règlement des permis et certificats numéro 574 afin d'insérer les définitions des termes « Abri utilitaire temporaire » et « Abri portique temporaire ».

- 2018-08-106 7.1.4 **ADOPTION / RÈGLEMENT NUMÉRO 650 / RÈGLEMENT REMPLACANT LE RÈGLEMENT CONCERNANT LA SÉCURITÉ, LA PAIX ET L'ORDRE NUMÉRO 606 - (RMH 460-2018)**

CONSIDÉRANT QUE les exigences de l'article 445 du Code municipal du Québec ont été remplies;

Il est PROPOSÉ par monsieur Julien Leclerc
et RÉSOLU

QUE soit adopté le Règlement numéro 650 intitulé :

« Règlement concernant la sécurité, la paix et l'ordre – RMH 460 ».

ADOPTÉE

2018-08-107 7.2.1 LISTE DES COMPTES

Il est PROPOSÉ par madame Nathalie Perreault
et RÉSOLU

QUE la liste des comptes soit approuvée telle que présentée par le trésorier;

QUE ce dernier soit autorisé à procéder au paiement desdits comptes totalisant un montant de cent douze mille cinq cent quatre-vingt-dix dollars et cinquante-quatre cents (112 590,54 \$).

ADOPTÉE

**13. PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE CONCERNANT LES
SUJETS À L'ORDRE DU JOUR**

2018-08-108 14. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par madame Audrey Dépault
et RÉSOLU

DE LEVER la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du 14 août 2018 à 20 h 9.

ADOPTÉE

MUNICIPALITÉ DE TERRASSE-VAUDREUIL

Michel Bourdeau
Maire

Lily Ducharme
Greffière